



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SONASPRAY FC, K-13 NOIR/GRIS

Dernière mise à jour le 8 décembre 2015

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : **SONASPRAY FC, K-13 NOIR/GRIS**

N° CAS : Mélange

UTILISATION DU PRODUIT : Isolant de fibre de cellulose traité avec des agents retardateurs de feu

Nom du fabricant : **International Cellulose Corporation**
12315 Robin Boulevard
Houston, TX 77045

Téléphone d'affaires : 1 713 433-6701
1 800 444-1252 (États-Unis/Canada seulement)

Téléphone d'urgence : 1 713 433-6701 7 h-18 h (HNC)
www.spray-on.com

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ces produits contiennent une petite quantité de noir de carbone. Selon le CIRC, le noir de carbone est « potentiellement cancérigène pour l'être humain » d'après les résultats d'études sur les animaux, mais les preuves sont non concluantes chez les humains.

Classification des risques : Irritation oculaire Catégorie 2A
Catégorie de cancérogénicité 2



Mot indicateur : Attention

Déclaration de risques : Provoque une grave irritation des yeux
Susceptible de provoquer le cancer par inhalation

Instruction d'usage :

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux ou du visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

En cas de contact oculaire : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si faciles à enlever. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Si exposé ou potentiellement affecté : consulter un médecin. Entreposer sous clef.

Éliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres risques qui ne donnent pas lieu à une classification : Aucun

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SONASPRAY FC, K-13 NOIR/GRIS

Dernière mise à jour le 8 décembre 2015

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

<u>Nom du produit chimique</u>	<u>Quantité (%)</u>	<u>N° CAS</u>
Noir de carbone (couleurs noire et grise uniquement)	0,2-0,6	1333-86-4
Huile minérale, distillats de pétrole, distillats paraffiniques légers hydrotraités	0,1 - 0,9	64742-55-8
Borate de sodium (tétraborate de sodium pentahydraté)	<5,0	12179-04-3
Acide borique	<15	10043-35-3
Autres fibres de cellulose	Autres	65996-61-4

Le reste des ingrédients sont non dangereux ou dangereux dans une concentration inférieure à 1 % (ou 0,1 % pour les cancérigènes, les substances toxiques pour la reproduction ou les sensibilisants respiratoires).

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS EN CAS D'INHALATION : En cas de difficulté respiratoire, transporter la victime à l'air frais. Fournir de l'oxygène si la respiration est difficile. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. **OBTENEZ DES SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATEMENT.**

PREMIERS SOINS SUITE À UN CONTACT AVEC LA PEAU : En cas de contact, laver la peau avec beaucoup de savon et d'eau. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. **OBTENIR DES SOINS MÉDICAUX SI UNE IRRITATION SE PRODUIT.**

PREMIERS SOINS À LA SUITE D'UN CONTACT AVEC LES YEUX : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. **OBTENIR DES SOINS MÉDICAUX SI UNE IRRITATION SE PRODUIT.**

PREMIERS SOINS EN CAS D'INGESTION : Faire vomir **SEULEMENT** si indiqué par le personnel médical. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. **OBTENEZ DES SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATEMENT.**

NOTE AUX MÉDECINS : Traiter les symptômes.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

PROPRIÉTÉS INFLAMMABLES : S.O.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : N'est pas applicable

POINT D'ÉCLAIR : S.O.

LIMITES INFLAMMABLES DANS L'AIR, % par volume : LIE : non att.; LSE : non att.

AGENT EXTINCTEUR : Utiliser des matériaux d'extinction appropriés à l'incendie environnant, y compris la vaporisation d'eau (pour le refroidissement), les agents d'extinction à sec, le dioxyde de carbone et la mousse.

RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Ce produit contient des agents retardateurs de feu qui empêchent ou retardent la combustion.

INFORMATION SPÉCIALE :

En cas d'incendie, porter des vêtements de protection complets et un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un masque complet fonctionnant à débit constant ou autre mode de pression positive.

6. MESURES LORS DE D'ÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PROCÉDURES DE NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS : Évacuer le personnel non protégé de la zone. Maintenir une ventilation adéquate. Suivre les recommandations relatives à l'équipement de protection individuelle figurant à la section 8. Contenir et récupérer si possible. Porter des gants en caoutchouc, des lunettes de sécurité et une protection corporelle appropriée. Balayer le produit déversé. Éviter de générer des poussières en suspension dans l'air. Toujours disposer des déchets conformément aux réglementations locales, d'États/provinciales et fédérales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SONASPRAY FC, K-13 NOIR/GRIS

Dernière mise à jour le 8 décembre 2015

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

CONDITIONS DE STOCKAGE RECOMMANDÉES : Protéger contre les dommages physiques. Ranger les contenants dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil et à l'écart des produits chimiques incompatibles. Respectez tous les avertissements et précautions indiqués pour ce produit.

MANUTENTION (PERSONNEL) : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs, les brumes ou la poussière. Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone de travail. Laver soigneusement après manipulation.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION AÉRIENNE :

OSHA PEL (TWA)

3.5 mg/m³
NE
NE
15 mg/m³ Poussière totale 5 mg/m³ (respirable)
10 mg/m³

ACGIH TWA

3,5 mg/m³
NE
2 mg/m³ en aérosol
2 mg/m³ Fraction inhalable
10 mg/m³

SYSTÈME DE VENTILATION : Un système d'échappement local ou général est recommandé pour maintenir l'exposition des employés sous les limites d'exposition atmosphérique. Veuillez vous référer au document de l'ACGIH, *Industrial Ventilation, A Manual of Recommended Practices*, édition la plus récente, pour plus de détails.

RESPIRATEURS PERSONNELS (APPROUVÉS NIOSH) : Si la limite d'exposition est dépassée et que des mesures d'ingénierie ne sont pas applicables, une protection respiratoire peut être requise. Lorsque requise, vous devez avoir un programme écrit couvrant les exigences de base de la norme OSHA sur les appareils respiratoires. Ceux-ci incluent la formation, l'essai d'ajustement, l'approbation médicale, le nettoyage, la maintenance, les horaires de changement de cartouche, etc. Voir 29CFR1910.134 pour plus de détails.

PROTECTION DE LA PEAU : Porter des vêtements de protection et des gants, selon le cas.

PROTECTION DES YEUX : Utiliser des lunettes de sécurité et/ou des lunettes de protection, selon le cas.

Maintenir la douche oculaire et les installations de douche de sécurité dans la zone de travail.

BONNES CONDITIONS D'HYGIÈNE : Laver à l'eau et au savon avant les repas et à la fin de chaque quart de travail. Les bonnes pratiques de fabrication exigent que tout produit chimique soit retiré de la peau dès que possible, en particulier avant de manger ou de fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

FORMULAIRE : Solide

ODEUR : Aucune odeur

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Légèrement soluble dans l'eau

POINT DE FUSION : N'est pas applicable

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : N'est pas applicable

pH : N'est pas applicable

INFLAMMABILITÉ : N'est pas applicable

TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION : N'est pas applicable

LIMITES SUPÉRIEURES/INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIVITÉ :

PROPRIÉTÉS EXPLOSIVES : Non explosif : ne contient pas de groupes chimiques associés à des propriétés explosives

PROPRIÉTÉS OXYDANTES : Non oxydant : ne contient pas de groupes chimiques associés à des propriétés oxydantes

COULEUR : Couleurs variées

POINT D'ÉBULLITION : N'est pas applicable

DENSITÉ RELATIVE : 0,86 (Eau = 1)

TAUX D'ÉVAPORATION (BuAc = 1) : N'est pas applicable

POINT D'ÉCLAIR : N'est pas applicable

PRESSION DE VAPEUR : N'est pas applicable

DENSITÉ DE VAPEUR : N'est pas applicable

VISCOSITÉ : N'est pas applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SONASPRAY FC, K-13 NOIR/GRIS

Dernière mise à jour le 8 décembre 2015

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable dans des conditions d'utilisation et de stockage normales.

CONDITIONS À ÉVITER : Températures extrêmes et matériaux incompatibles.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES MATÉRIAUX : Ce produit est incompatible avec le pentafluorure de brome, le nitrate de sodium, le fluor, les oxydants forts, les carbonates alcalins, les hydroxydes alcalins, le potassium et l'anhydride acétique.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE : Ce produit contient des agents retardateurs de feu qui empêchent ou retardent la combustion.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'EXPOSITION : L'inhalation est la principale voie d'exposition sur les lieux de travail et autres installations. L'exposition cutanée n'est généralement pas préoccupante, car l'isolant cellulosique n'est pas absorbé par la peau intacte.

SYMPTÔMES LIÉS AUX PROPRIÉTÉS PHYSIQUES, CHIMIQUES ET TOXICOLOGIQUES : Ces produits ne sont pas destinés à l'ingestion. Une légère irritation occasionnelle du nez et de la gorge peut survenir par inhalation de poussières à des concentrations supérieures à 10 mg/m³. L'exposition prolongée à des niveaux de poussière dépassant les limites réglementaires devrait toujours être évitée.

EFFETS DIFFÉRÉS ET IMMÉDIATS AINSI QU'EFFETS CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION DE COURTE ET DE LONGUE DURÉE : Les études épidémiologiques chez l'humain ne montrent aucune augmentation de maladie pulmonaire dans les populations professionnelles exposées chroniquement à la poussière de borate inorganique. Les études épidémiologiques chez l'humain n'indiquent aucun effet sur la fertilité des populations professionnelles exposées de façon chronique à la poussière de borate et n'indiquent aucun effet sur une population générale exposée à des concentrations élevées de borate dans l'environnement.

DANGERS POUR LA SANTÉ

Cellulose :

DL₅₀ orale(rat) : >5 000 mg/kg de poids corporel

DL₅₀ dermique (lapin) : >2 000 mg/kg de poids corporel

CL₅₀ par inhalation (rat) : >5,8 mg/L

Irritation cutanée/corrosivité : Non irritant, non sensibilisant.

Irritation oculaire : Aucune information trouvée.

Acide borique :

DL₅₀ orale(rat) : 2 550 mg/kg de poids corporel

DL₅₀ dermique (lapin) : >2 000 mg/kg de poids corporel

CL₅₀ par inhalation (rat) : >2,01 mg/L

Irritation cutanée/corrosivité : Non irritant, non sensibilisant.

Irritation oculaire : Non irritant

Tétraborate de sodium pentahydraté :

DL₅₀ orale(rat) : 3 305 mg/kg de poids corporel

DL₅₀ dermique (lapin) : >2 000 mg/kg de poids corporel

CL₅₀ par inhalation (rat) : >2,0 mg/L

Irritation cutanée/corrosivité : Non irritant, non sensibilisant.

Irritation oculaire (lapin) : Irritant, mais réversible dans les 14 jours.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SONASPRAY FC, K-13 NOIR/GRIS

Dernière mise à jour le 8 décembre 2015

Huile de distillat paraffinique hydrotraitée :

DL₅₀ orale(rat) : >5 000 mg/kg de poids corporel

DL₅₀ dermique (lapin) : >5 000 mg/kg de poids corporel

CL₅₀ par inhalation (rat) : Aucune information trouvée.

Irritation cutanée/corrosivité : Légèrement irritant.

Irritation oculaire : Légèrement irritant.

Noir de carbone :

DL₅₀ orale(rat) : >8 000 mg/kg de poids corporel

DL₅₀ dermique (lapin) : Aucune information trouvée.

CL₅₀ par inhalation(rat) : Aucune information trouvée.

Irritation cutanée/corrosivité : Pas attendu.

Irritation oculaire : Pas attendu.

DANGERS CHRONIQUES POUR LA SANTÉ : Aucun effet chronique de la cellulose, de l'acide borique, du borate de sodium ou de l'huile minérale n'a été rapporté dans la littérature. Les études épidémiologiques chez l'humain ne montrent aucune augmentation de maladie pulmonaire dans les populations professionnelles exposées de façon chronique au borate et à la poussière de sodium de borate inorganiques. Des études chez l'animal avec des concentrations élevées de noir de carbone ont rapporté une inflammation chronique, mais cela n'a pas été rapporté dans les populations humaines.

TOXICITÉ REPRODUCTIVE : L'isolant de cellulose traité au borate est constitué de fibres de cellulose traitées avec de l'acide borique (H₃BO₃), tétraborate de sodium pentahydraté (Na₂B₄O₇·5H₂O), tétraborate de sodium décahydraté (Na₂B₄O₇·10H₂O) ou une combinaison de ceux-ci.

L'isolant cellulosique traité au borate a été testé aux fins de la classification des dangers en vertu de la norme sur la communication des dangers de 2012 de l'Occupational Safety and Health Administration. Dans une étude menée en vertu de Directive 414 de l'OCDE, aucun effet sur le développement n'a été observé chez les rats exposés à des doses allant jusqu'à 270 mg/m³ (l'exposition la plus élevée testée). Chez les travailleurs exposés de manière chronique à des niveaux élevés de borates pendant plusieurs années par voie d'inhalation, la nourriture et l'eau potable, il y avait une absence évidente d'effets sur la reproduction.

Pour l'acide borique et des mélanges similaires (en particulier, le tétraborate de sodium pentahydraté et le tétraborate de sodium décahydraté), la toxicité pour la reproduction est équivalente; par conséquent, la même catégorie de risque (c.-à-d., aucune classification pour la toxicité reproductive) peut être appliquée.

Classification : Pas de classification.

CANCÉROGÉNÉCITÉ : La cellulose, l'acide borique, le borate de sodium ou l'huile minérale ne sont pas répertoriés comme cancérigènes connus ou suspectés par l'OSHA, l'ACGIH, le NTP ou le CIRC. Selon le CIRC, le noir de carbone est « potentiellement cancérigène pour l'être humain » d'après les résultats d'études sur les animaux, mais les preuves sont non concluantes chez les humains.

Classification : Catégorie de cancérogénicité 2

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ÉVOLUTION DANS L'ENVIRONNEMENT :

Ces produits n'ont pas été testés en fonction de la mobilité dans le sol.

TOXICITÉ ENVIRONNEMENTALE :

Ces produits n'ont pas été testés pour la persistance ou la biodégradabilité. Les composants peuvent se dégrader lentement dans l'environnement et former une variété de matériaux organiques et inorganiques; cependant, aucune information spécifique n'est connue.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SONASPRAY FC, K-13 NOIR/GRIS

Dernière mise à jour le 8 décembre 2015

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

TRAITEMENT DES DÉCHETS :

Récupérer, réutiliser ou recycler lorsque cela est possible.

Éliminer le matériel conformément aux exigences fédérales, d'États/provinciales et locales. Pour une élimination appropriée des matériaux utilisés, une évaluation doit être effectuée afin de déterminer les options de gestion des déchets appropriées et autorisées permises en vertu des règles, règlements et/ou lois applicables régissant votre localisation.

14. INFORMATIONS POUR LE TRANSPORT

Domestique (Terre : DOT), International (Eau : OMI), International (Air : OACI) Ce produit n'est pas classé comme marchandise dangereuse selon les É.-U. Règlement DOT, conformément à 49 CFR 172.101. Non réglementé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

STATUT RÉGLEMENTAIRE FÉDÉRAL

État de l'inventaire des produits chimiques – Partie 1

Ingrédient	<u>TSCA</u>	<u>EC</u>	<u>Japon</u>	<u>Australie</u>
Tous les ingrédients	OUI	OUI	OUI	OUI

État de l'inventaire des produits chimiques – Partie 2

Ingrédient	<u>Corée</u>	<u>DSL</u>	<u>CANADA</u>	<u>Philippine</u>
Tous les ingrédients	OUI	OUI	<u>NDSL</u> NON	OUI

Règlements fédéraux, d'états et internationaux – Partie 1

	<u>-SARA 302-</u>		<u>-SARA 313-</u>	
Ingrédient	<u>RQ</u>	<u>TPQ</u>	<u>Liste</u>	<u>Catalogue chimique</u>
Tous les ingrédients	NON	NON	OUI	NON

	<u>CERCLA</u>	<u>RCRA 261.33</u>	<u>TSCA 8(d)</u>
Ingrédient			
Tous les ingrédients	Aucun	NON	NON

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE : Ce produit ne contient pas d'ingrédient au-dessus des limites de la zone de sécurité reconnues par l'État de la Californie pour causer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres problèmes de reproduction.

DIVULGATION DES RISQUES : Ce produit contient des substances dangereuses reconnues aux niveaux à déclarer, conformément à la norme OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200. Comme défini dans Sara 311 et 312, ce produit contient des matières dangereuses connues.

SARA 311/312 : Toxicité aiguë : Oui Chronique : Non Feu : Non Pression : Non
Réactivité : Non (pure/liquide)

RÈGLEMENT DE L'ÉTAT :

PROPOSITION 65 – AVERTISSEMENT :

CE PRODUIT NE CONTIENT PAS DE PRODUIT CHIMIQUE RECONNU PAR L'ÉTAT DE CALIFORNIE COMME CAUSANT LE CANCER.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SONASPRAY FC, K-13 NOIR/GRIS

Dernière mise à jour le 8 décembre 2015

RCRA 40 CFR : Aucun.

RÈGLEMENT CANADIEN :

LIS CANADIEN/STATUT D'INVENTAIRE de la LES : Les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire LIS ou sont exemptés d'être répertoriés.

LISTES DES SUBSTANCES PRIORITAIRES DE LA LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE

L'ENVIRONNEMENT (LCPE) : Aucun composant de ce produit ne figure sur les listes de substances de principale priorité de la LCPE.

CLASSIFICATION ET SYMBOLES DU SIMDUT CANADIEN : La classification est la même que celle indiquée à la de la section 2 Classification selon OSHA HCS 2012.

Ce produit ou l'ensemble de ses composants sont répertoriés dans l'inventaire des substances chimiques existantes en vertu de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA). Ce produit ou tous ses composants figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) pour le Canada. Ce matériau ou l'ensemble de ses composants sont répertoriés (ou considérés comme ayant été notifiés) sur l'Inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Autres listes d'inventaire : Corée (TCCL), Australie (AICS), Chine (Projet), PICCS (Philippines-RA6969), Japon (ENCS METI/MOL).

16. AUTRES INFORMATIONS

Exigences d'étiquetage :

ATTENTION ! CE PRODUIT PEUT IRRITER CHIMIQUEMENT ET MÉCANIQUEMENT LE TISSU CUTANÉ CONTAMINÉ ET LES VOIES RESPIRATOIRES. CE PRODUIT PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INHALATION AU-DESSUS DES NIVEAUX D'EXPOSITION RECOMMANDÉS.

Système d'identification des matières dangereuses (SIMDUT) :	Santé	1
	Inflammabilité	0
	Réactivité	0
	Protection personnelle	B

Association nationale de protection contre les incendies (NFPA) 1-Santé, 0-Inflammabilité, 0-Réactivité

Définitions NFPA/SIMDUT : 0-Plus faible, 1-Faible, 2-Modéré, 3-Haut, 4-Plus haut

Date : Le 8 décembre 2015

Remplace la version datée : 1 juin 2015

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

Bien que les informations contenues dans le présent document soient présentées de bonne foi et considérées comme correctes au moment de leur émission, elles ont été fournies par nos fournisseurs; par conséquent, International Cellulose Corporation ne fait aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne l'information présentée ici. Les informations contenues dans le présent document sont fournies à la condition que les personnes qui les reçoivent déterminent elles-mêmes si ce produit est approprié selon l'usage désiré avant son utilisation, et ces informations ne se rapportent qu'au produit spécifique décrit et non à ce produit en combinaison avec un autre produit. International Cellulose Corporation ne sera en aucun cas responsable des dommages de toute nature résultant de l'utilisation ou du recours à ces informations.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ